



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER  
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 7 octobre 2020

L'honorable Carla Qualtrough  
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes  
handicapées  
140, Promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9

Carla.Qualtrough@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Demande d'information : IR0544

Madame la Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)a) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports contenant ses analyses concernant les documents du gouvernement fédéral suivants : (i) les budgets déposés par le ministre des Finances ou pour son compte, (ii) les mises à jour ou les exposés économiques et financiers soumis par le ministre des Finances, (iii) les rapports sur la viabilité financière soumis par le ministre des Finances, (iv) les prévisions budgétaires du gouvernement pour l'exercice.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

Les données transactionnelles concernant les demandeurs de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour chaque période de prestations depuis la création du programme, organisées selon le type de demande (par exemple, pour perte d'emploi attribuable à la COVID-19, prestations de soins, maladie). Si possible, veuillez regrouper les données selon l'âge, le sexe, l'état civil et le revenu de l'année antérieure (par exemple, par tranches de revenu, de 20 000 \$ jusqu'à un maximum de 150 000 \$). Les données devraient présenter un historique exact des versements de la PCU (ARC et AE), y compris le total des versements, pour nous permettre de déterminer le montant versé chaque mois et le montant global versé jusqu'à maintenant au titre de la PCU. Nous vous serions reconnaissants de mettre périodiquement à jour les ensembles de données, pour tenir compte de l'ajout des demandeurs rétroactifs.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **22 octobre 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Louis Perrault ([Louis.Perrault@parl.gc.ca](mailto:Louis.Perrault@parl.gc.ca), 613-292-7426).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 22 octobre 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique  
Graham Flack, Sous-ministre, Emploi et Développement social Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0544